PLUi-HM

THONON
agglomération

COMMUNE DE
MASSONGY

ÉLABORATION

PLAN DE ZONAGE & PRESCRIPTIONS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XXXXX, arrêtant le projet de PLUi-HM .

Le Président

MAÎTRISE D'ŒUVRE :

EPODE, LOUP&MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMIA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

N° de planche : 2/3 SECTEUR : NORD-EST

Échelle : 1:2 500

Date d'édition : 03/02/2025

N° de dossier : 22009

epode
04 79 69 39 51 - info@epode.eu - www.epode.eu

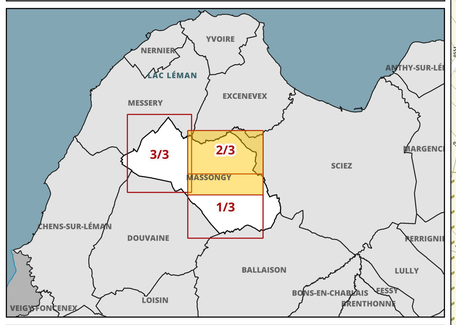

ZONAGE

Contours de zonage
(se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Haie
- Haie
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés aux ouvrages publics
- Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
- Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installationsd'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d aménagement et de programmation (OAP)
- Périmètre comportant des orientations d aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU
- Linéaire commercial protégé au titre de l article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche rivage
- Cours d'eau hors EBF
- Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

- Domaine public et routes
- Section cadastrale
- Parcelles

Bâtiments cadastrés

- Bâtiment en dur
- Construction légère
- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau

Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PCI 07-2024

N° ER	LIBELLE	Bénéficiaire
2	Création d'une voie nouvelle entre le chemin des Folesses et le carrefour sur la RD 1005, côté Sciez et Elargissement, aménagement et sécurisation chemin des Folesses. Plateforme de 7 mètres	Commune
64	Elargissement, aménagement, sécurisation, chemin de Brue, Plate-forme de 7 m - Du Carrefour chemin de l'Epine à l'OAP MASS4 - Commune	Commune
66	Création d'une traversée piétonne sur la RD 1005 entre le chemin de l'Epine et la route des Borottes - Commune et Département	Commune
171	Schéma cyclable - voie verte le long rd 1005 - 5 mètres	Commune
212	Elargissement, aménagement et sécurisation du chemin du Nant des Mules Plateforme 7 mètres	Commune
535	Création d''une piste cycable et d'un sentier piétonnier, Chemin de l'Epine Plateforme 7 mètres	Commune
536	Création d'une plateforme gestion des déchets ménagers, 2 conteneurs OM (molok) Route de la Tour	Commune
539	Création d'une plate-forme gestion des déchets ménagers (molok) Route de Brolliet 52 m²	Commune
541	Aménagement de la VC n°2 de Conches à Sous Etraz/Croix de Brolliet	Commune
543	Création d'un giratoire et P+R au carrefour : RD 1005/Chemin de l'Epine	Commune
544	Création d'une plateforme gestion des déchets ménagers (molok) Lieudit Pres Menet	Commune
551	Aménagement de la RD225, depuis Sous-Etraz - Lieudit l'Uche - jusqu'à la la limite communale avec la communed d'Excenevez Plateforme de 7 mètres	Commune
552	Aménagement d'un sentier piétonnier, le long de la RD 1005, à l'entrée Sud côté lac. Plateforme de 3 mètres	Commune
553	Création d'un sentier piétonnier et d'une piste cycable, route de Prailles, du carrefour du chemin de l'Epine à la limite communale avec la Commune de Sciez Plateforme 7 mètres	Commune
555	Extension du cimetière	Commune
556	Création d'une piste cycable et d'un sentier piétonnier, route de Bachelard Plateforme 7 mètres	Commune
560	Aménagement d'une piste cyclable, en site propre, le long de la RD 1005, à l'entrée Sud, côté montage. Plateforme de 6 mètres	Thonon Agglomération
5491	Elargissement, aménagement et sécurisation de la route de la Tour Plateforme 7 mètres	Commune
5492	Elargissement, aménagement et sécurisation de la route de la Tour Plateforme 7 mètres	Commune